



Recherche

Un chargé de mission (h/f) « Eau - Aménagement - Urbanisme »

La collectivité d'accueil

Le SMEAG est un Syndicat mixte ouvert. Il est un acteur majeur de la politique de l'eau aux côtés des acteurs du territoire (collectivités, monde agricole et associatif, industriels), de l'Etat et de l'Agence de l'eau. L'objectif du SMEAG, avec l'appui de ses six collectivités membres (4 Départements 31-82-47-33 et 2 Régions - Occitanie et Nouvelle Aquitaine), est de promouvoir une gestion intégrée et coordonnée de la Garonne. Le SMEAG, qui assure notamment la gestion du soutien des débits de la Garonne en étiage, est la structure porteuse pour la mise en œuvre du SAGE Vallée de la Garonne et de la coordination Inter-SAGE sur le sous-bassin Garonne. Il est également en charge de la coordination, et d'une partie de l'animation territoriale, de la politique NATURA 2000 de l'estuaire jusqu'aux Pyrénées.

Plus d'informations sur : www.smeag.fr ; www.sage-garonne.fr ; www.observatoire-garonne.fr

L'effectif du personnel du SMEAG est de 20 agents.

→ Plus d'informations sur : www.smeag.fr

Le contexte

Le SAGE « Vallée de la Garonne », au regard des enjeux de développement urbain, de pression foncière, de changement climatique, d'augmentation de la population, comprend un objectif général III « *Intégrer la politique de l'eau dans la politique d'aménagement* » décliné en plusieurs dispositions et deux règles visant, d'une part, à limiter le ruissellement dans les projets d'aménagement et, d'autre part, à préserver les zones humides.

L'animation de la mise en œuvre de cet objectif, engagée en 2019 avant même l'approbation du SAGE, a permis de définir un réseau de partenaires et d'accompagner les acteurs de l'urbanisme à l'élaboration des SCoT et PLU(i) du périmètre du SAGE. De multiples outils d'aide à la décision ont été créés pour faciliter l'intégration des enjeux du SAGE dans l'aménagement : Guide Eau-Aménagement-Urbanisme, outil AG EAU, grille de lecture du SAGE...

Au regard des liens significatifs entre l'urbanisme et la ressource en eau et les milieux aquatiques et l'impact attendu du changement climatique, l'accompagnement auprès des structures compétentes en urbanisme ainsi que l'amélioration de la connaissance sur les sujets liés à l'eau et l'urbanisme reste indispensable, ce qui a été confirmé par la CLE du SAGE Garonne et abordé dans les autres CLE des SAGE adjacents.

De plus, la structuration en EPTB sur le sous bassin Garonne amène à un renforcement de cette mission en appui des CLE des SAGE adjacents concernés dans le cadre de l'Inter-SAGE.

Les missions

Ce poste est intégré au sein du pôle "gestion intégrée" du SMEAG avec l'objectif d'assurer une véritable prise en compte des politiques de l'eau dans les politiques d'aménagement et d'occupation des sols dans les documents d'urbanisme pour assurer la traduction opérationnelle des prescriptions en la matière.

Il s'agit donc notamment de réussir la mise en cohérence des SCoT et/ou PLUi avec le) dispositions des SAGE pour permettre aux territoires de s'adapter aux changements climatiques (sécheresse, tensions sur l'AEP et l'assainissement, inondations, ...)

La personne recrutée sera amenée à travailler en transversalité :

- en tant que référent sur la thématique « aménagement - urbanisme » : il assure l'analyse des projets de SCoT sur le périmètre du SAGE Garonne et apporte un appui en interne aux agents qui suivent localement leur élaboration ; il promeut la thématique à l'échelle de l'Inter-SAGE Garonne notamment dans la perspective prochaine de l'EPTB ; il anime le groupe de travail Eau-Aménagement-Urbanisme et peut conduire des études pilotes afin d'améliorer la connaissance sur l'intégration des enjeux de la ressource en eau et l'urbanisme.
- en tant que référent territorial : il s'assure de la bonne prise en compte des sujets sur son secteur avec l'appui des référents sur les autres thématiques.

Fonctions et activités

Référent thématique Eau - Aménagement - Urbanisme

- Accompagner et suivre l'élaboration et la mise en œuvre des documents d'urbanisme pour l'intégration de la politique de l'eau et des milieux aquatiques dans les politiques d'occupation du sols et d'aménagement :
 - o Apporter des conseils aux maîtres d'ouvrages de projet pour la bonne prise en compte des dispositions du SAGE : 15 SCoT, 24 PLU(i), 4 PAPI...
 - o Contribuer à assurer la durabilité de l'AEP et de l'assainissement dans les projets de développement,
 - o Assurer une prise en compte des zones humides dans les documents d'urbanisme,
 - o Inciter à la désimperméabilisation des sols et la renaturation en ville,
 - o Développer le réseau technique d'animation avec les acteurs de l'aménagement,
 - o Contribuer, sur la thématique, aux projets portés (Plan Garonne, Natura 2000, etc.),
 - o Apporter un appui aux animateurs des CLE des SAGE adjacents (Inter-SAGE)
- Préparer les avis de la CLE du SAGE Garonne sur les documents d'urbanisme et les projets d'aménagement et instruire la conformité avec la règle 2 du SAGE
- Animer la plateforme interactive AG.EAU à destination des élus et techniciens permettant de traduire les orientations du SAGE Garonne

Référent territorial « Garonne amont »

- Animation des travaux de la commission géographique du secteur :
 - o Suivi des dynamiques territoriales du secteur (porteurs de SCoT et PLUi, acteurs GEMAPI, CD31) dont les liens avec les partenaires espagnols gestionnaires des sources de la Garonne
 - o Comité technique, comité de pilotage, groupe de travail transfrontalier (avec l'appui du chef de service)
 - o Mise en réseau des acteurs du territoire pour une déclinaison opérationnelle et efficiente du SAGE

Activités transversales :

- Contribution à l'élaboration des outils de communication
- Contribution technique selon sollicitations et compétences sur les dossiers réglementaires
- Contribuer, au sein du pôle technique à développer des projets structurants à partir des besoins du territoire

Le profil et compétences / conditions d'accueil

Une formation technique d'ingénieur/master dans le domaine concerné.

Issu(e) d'une formation supérieure, le(la) candidat(e) disposera de compétences notamment dans les domaines de l'eau, de l'aménagement du territoire et de la planification (documents d'urbanisme - SCoT/PLUi ; SAGE) ainsi que dans le suivi technique et financier des projets. Une connaissance des logiciels cartographiques (QGIS) dans le domaine est attendue.

Connaissance des Collectivités territoriales, des partenaires institutionnels ou des procédures réglementaires liées au sujet, connaissance des démarches SAGE, SCoT et des aspects réglementaires liés.

Expertise technique à mobiliser. Capacité de synthèse à valoriser. Bonne rédaction. Présentations à assurer auprès des partenaires techniques et instances de décision (COTECH, COPIL...). Goût pour la coopération et le travail en équipe.

Des bases en espagnol seraient un plus.

Déplacements à prévoir (permis B exigé).

Poste à pourvoir

Intitulé du poste : Chargé(e) de mission SAGE « Eau - Aménagement - Urbanisme ».

Type : emploi non-permanent à temps complet

Contrat de projet 3 ans : cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux, catégorie A, filière technique.

Rémunération statutaire + régime indemnitaire RIFSEEP + ticket-restaurant + complémentaire santé-prévoyance + Indemnité télétravail.

Date limite de candidature : **31 décembre 2024**

Poste à pourvoir au plus tôt.

Les candidats présélectionnés seront convoqués pour un entretien en visioconférence puis, le cas échéant, en présentiel à Toulouse.

Adresser lettre de motivation et CV à :

Monsieur le Président du SMEAG, 61 rue Pierre Cazeneuve - 31200 TOULOUSE

Transmission par mail : candidature@smeag.fr

Contacts

Renseignements techniques : Vincent CADORET, responsable du pôle "gestion intégrée",
vincent.cadoret@smeag.fr

Renseignements administratifs : Marianne GINESTA, responsable RH,
marianne.ginesta@smeag.fr